

Laon, le 2 septembre 2025,

RENTRÉE SCOLAIRE : L' AISNE SOUTIENT SES COLLÈGES ET SES COLLÉGIENS

Travaux d'entretien, bourses, restauration, numérique, soutien aux actions pédagogiques et culturelles... Le Département est sur tous les fronts de la scolarité des 26 200 collégiens axonais. À l'occasion de cette rentrée 2025-2026, le président du Conseil départemental et plusieurs conseillers départementaux se sont rendus dans les collèges de Château-Thierry et Cuffies.



En ce 1^{er} septembre, Michèle Fuselier, 1^{ère} vice-présidente du Conseil départemental en charge de la Transition écologique et du développement durable, Sébastien Eugène, conseiller départemental et Maire de Château-Thierry et Anne Maricot, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'Autonomie, Grand âge et handicap, ont accueilli Fanny Anor, préfète, et Alain Aubert, nouveau Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale de l'Aisne, au collège Jean Racine de Château-Thierry.

Après une visite de l'établissement et des temps d'échanges avec des élèves et des enseignants, Michèle Fuselier a rappelé l'engagement du Département dans l'accompagnement et le soutien aux collèges départementaux.



Message également délivré par **Nicolas Fricoteaux**, président du Conseil départemental de l'Aisne, en déplacement au collège **Maurice Wajsfelner** de Cuffies accompagné de **Mathieu Fraise**, vice-président en charge des équipements départementaux et Infrastructure, de **Pascal Tordeux**, vice-président en charge de l'Attractivité et du Tourisme ainsi que de **Nicole Durand**, membre du Conseil d'administration du collège et maire-adjointe à Villeneuve-Saint-Germain.

Le président précise « qu'en *moyenne*, **le Département de l'Aisne dépense 1 400 € par an et par élève !** »

Les élus ont pu découvrir **la demi-pension réhabilitée du collège** (espace cuisine remis aux normes et modernisé ; réfection des installations de chauffage et de traitement d'air, des couvertures ainsi que le ravalement et l'isolation des façades- des matériaux écologiquement responsables ont été utilisés pour l'isolation et les volets roulants). **Le montant total des travaux financés par le Département s'élève à 1,8 M€.**

Les collèges restent donc une priorité pour le Conseil départemental et les financements nécessaires sont maintenus pour permettre l'accueil de nos jeunes dans de bonnes conditions.

Le soutien du Département en chiffres

1,9 million de repas servis

Les agents du Département préparent chaque année **1,9 million de repas dans les 43 cantines autonomes et 6 cantines satellites gérées par le Département.**

60 % du repas financés

Le coût de fabrication d'un repas revient à **9,28 €** ; le montant facturé aux familles à **3,70 €**. **60 % du coût du repas de chaque collégien est ainsi pris en charge par le Département.** Les familles éligibles peuvent également bénéficier d'une **bourse départementale pour les frais de cantine**. En 2024-2025, 230 903 € ont été mobilisés par le Département en soutien aux familles.

6,7 M€ de dotation

Chaque année, le Département de l'Aisne, en charge de la gestion des collèges, verse une **Dotation Globale de Fonctionnement aux 57 collèges publics et 13 collèges privés de l'Aisne.** Celle-ci s'élevait à **6,7 M€ pour l'année scolaire 2024-2025.**

1 400 € par an par collégien

C'est le montant de la dépense du Département par an et par collégien. Ce chiffre comprend **toutes les dépenses de fonctionnement mise en œuvre pour l'accueil de l'élève** (restauration, entretien des locaux, petits travaux, dépenses informatiques...)

